

Challenge Départemental de Voile Légère

Gard – Hérault

Avis de course – Règlement – Instructions de course

Saison Sportive 2026/2027

Optimist - Planche à Voile - Catamaran



Étape 1 : Dimanche 11 Octobre 2026 => SNGRPC Port Camargue (Tous supports)

Étape 2 : Dimanche 22 Novembre 2026 => CVS Sète côté étang (Tous supports)

Étape 3 : Dimanche 21 Mars 2027 => CVS Sète (Tous supports)

Étape 4 : Dimanche 18 Avril 2027 => BPA Salagou (Tous supports)

Étape 5 : Dimanche 16 Mai 2027 => CNManuréva Balaruc les Bains (Tous supports)

Étape 6 : Dimanche 13 Juin 2027 => YCM Mèze (Tous supports)

Table des matières

Table des matières

1	Les objectifs du challenge départemental voile légère.....	3
2	Les partenaires institutionnels / aide financière du CDV34	3
3	Règles générales du challenge.....	4
3.1	Organisation	4
3.1.1	Validation de l'étape :.....	4
3.1.2	Aide entre clubs	4
3.1.3	Validation du championnat départemental	4
3.1.4	Identification des coureurs	5
3.2	Inscriptions.....	5
3.3	Classement.....	5
3.3.1	Classement d'une étape.....	5
3.3.2	Remise des prix	6
3.3.3	Classement du challenge départemental	6
3.3.4	Prix du département de l'Hérault.....	7
4	Le rond initiation sportive (Optimist, planche à voile)	7
5	Le rond départemental (optimist, planche à voile, catamaran)	8
6	Les parcours	9
6.1	Rond initiation	9
6.2	Rond départemental	10
7	Déclaration calendrier FFVoile et utilisation de « Score »	12
7.1	Déclaration de régate à la FFVoile.....	12
7.2	Gestion avec « Score ».....	12
8	Rappels au club organisateur.....	12
8.1	Le matériel	12
8.2	Entraîneurs, arbitres, bénévoles.....	12

1 Les objectifs du challenge départemental voile légère

- Favoriser l'accès à la régata au plus grand nombre.
- Rassembler les écoles de sport des clubs du 34 et du 30, pour une saison sportive de septembre à juin sur divers lieux, au travers d'un championnat de six rencontres, si possible, en dériveur, planche à voile et catamaran.
- Proclamer les titres de champions départementaux par support à l'issue de la finale (dernière rencontre de la saison). Un minimum de deux rencontres est obligatoire pour valider les titres.
- Préparer et faciliter le passage au niveau régional (ligue).

2 Les partenaires institutionnels / aide financière du CDV34

- Le Comité Départemental de Voile de l'Hérault "CDV34" avec la contribution du Comité Départemental de Voile du Gard "CDV30",
- Hérault – Sport,
- Le Conseil Départemental de l'Hérault,
- La Ligue de Voile de Occitanie,
- Les Collectivités Locales,
- Les Clubs partenaires

Une aide financière aux clubs organisateurs des étapes (sauf pour l'étape 1) est accordée par le CDV 34 à hauteur de 300 € par support (dériveur, planche à voile, catamaran), à condition que le cahier des charges mis à disposition par le CDV34 soit respecté (Rubrique "j'organise une régata" (voir le site du CDV34). Cette aide est subordonnée aux aides consenties par Hérault-Sports dans le cadre du Prix du Département en Voile légère.

Cette aide sera reversée aux clubs de l'Hérault uniquement sur présentation des factures des frais engagés pour l'organisation de l'étape et du retour d'un fichier photos de la régata (sur l'eau et podiums). Les factures doivent être adressées au secrétariat du CDV 34 accompagnées d'une demande de remboursement de 300 euros par support dans les plus brefs délais après chaque organisation : (comite.voile.34@gmail.com)

3 Règles générales du challenge

3.1 Organisation

3.1.1 Validation de l'étape :

- Chaque régates départementale (ou étape) se déroule sur une journée fixée par le CDV34, et doit comporter au moins **1 course pour être validée**, aucun départ ne sera lancé après 16h.
- L'annulation d'une régates doit être décidée au plus tard le samedi pour que les clubs informent chaque coureur.
- Les régates se courent sous les R.I.R. (Règles d'Introduction à la Régates), pour le rond départemental (Voir site du CDV : <https://www.comite-voile34.fr/voile34/>).
- L'arbitrage est direct et assuré par les entraîneurs de chaque club (pénalité : 360°). La sécurité est assurée par les entraîneurs. Attention : 1 entraîneur pour 10 concurrents. Chaque concurrent doit avoir un entraîneur référent.
- Un entraîneur départemental est mis à la disposition des clubs sur demande. En cas de problème, sera en priorité sur le rond Optimist départemental mais pourra aussi accueillir des PAV s'il en a la possibilité. Son rôle est d'aider les clubs à s'organiser et non de les remplacer.

3.1.2 Aide entre clubs

- Le prêt de matériel entre club est possible. Cependant c'est de la responsabilité de l'entraîneur de se manifester au plus tôt auprès du club organisateur. C'est sous la responsabilité de chacun de rendre le matériel en l'état lors du prêt.
- Aucune assurance par le CDV34 ne sera souscrite pour les prêts de matériel, celle-ci est à la charge des clubs.

3.1.3 Validation du championnat départemental

- L'avis de course et la feuille d'inscription sont uniques pour l'ensemble de la saison et sont dématérialisés (voir le site du CDV).
- Si **3** étapes du championnat départemental validées, le plus mauvais résultat pour chaque coureur sera retiré. Si **6** étapes du championnat départemental sont validées, les 2 plus mauvais résultats pour chaque coureur seront retirés.

3.1.4 Identification des coureurs

Chaque concurrent portera un dossard (uniquement le barreur en catamaran)

- **Sur le rond initiation** :
 - Optimist et planche : couleur **jaune fluo** taille junior série de 1 à 50 et taille adulte de 101 à 130.
- **Sur le rond départemental** :
 - Optimist, planche à voile et catamaran : couleur **vert fluo** taille junior série de 51 à 100 et taille adulte de 131 à 160.
 - Pour les invités couleur **orange fluo** taille junior série de 161 à 180 et taille adulte de 181 à 200.

3.2 Inscriptions

Les informations pour créer un compte depuis l'application « Cap Régate » sont en ligne sur le site CDV34 : <https://www.comite-voile34.fr>

« Cap Régate » est une application téléchargeable sur « Play store » ou « Apple.store »
Les coureurs et entraineurs doivent créer leur compte personnel avant leur première régate.

Ensuite le coureur doit s'inscrire à la régate. Attention une majoration de tarif est mise en place si l'inscription est saisie durant les 3 derniers jours avant la compétition.

Le compte entraineur est donné depuis le compte du club afin qu'il puisse vérifier que ses concurrents sont bien inscrits et dans leur bonne catégorie.

Frais d'inscriptions : 15€ par coureur si préinscrit avant le mercredi précédant la régate.

Si un coureur n'est pas préinscrit avant ce mercredi, les frais d'inscription seront majorés et s'élèveront à 20 €. Attention il faudra faire une inscription numérique tout de même.

À noter que les frais de gestion des inscriptions via l'application « Cap Régate » (0,30€ / par inscription) seront pris intégralement en charge par le comité départemental de voile.

3.3 Classement

3.3.1 Classement d'une étape

Système de classement : classement à minima (1^{er}=1 point ; 2nd= 2 points...).

À partir de 4 courses validées, le plus mauvais résultat de chaque concurrent sera retiré.

Tous les classements doivent être faits selon le schéma suivant :

Le classement se fera par extraction du scratch sans recalcul des points.

Les filles seront classées par extraction du classement général sans recalcul des points.

- **Rond Initiation, groupes Optimist et PAV :**

- Classe initiation Filles OPTI
- Classe initiation Garçons OPTI
- Classe initiation Filles PAV
- Classe initiation Garçons PAV

- **Rond Départemental, Groupe Optimist :**

- Classe Benjamins OPTI
- Classe Minimes OPTI
- Classe Invités OPTI

- **Rond Départemental Groupe PAV :**

- Classe Minimes PAV
- Classe Espoirs PAV
- Classe Invités PAV

- **Rond Départemental Groupe Catamaran :**

- Classe Minimes CATA

ATTENTION : c'est l'équipier le plus âgé qui détermine la classe d'inscription, si un équipier Minime court avec un équipier Espoir, inscription obligatoire en Classe Espoirs CATA.

- Classe Espoirs CATA.
- Classe Invités CATA

3.3.2 Remise des prix

Voir le tableau des médailles en annexe.

Chaque club organisateur d'une étape à la liberté de récompenser les coureurs qu'il souhaite en fonction d'autres critères d'encouragements.

3.3.3 Classement du challenge départemental

Pour le classement final, cumul des points obtenus à chaque étapes, les absents à une étape prennent les points du dernier de sa catégorie de l'étape + 2 points.

À la fin du championnat, les 3 premiers garçons et les 3 premières filles de la saison, pour chaque support et catégorie seront obligatoirement engagés la saison suivante :

Pour l'initiation sur le rond départemental.

Pour le niveau départemental sur le championnat de ligue de l'année suivante, mais une exception pourra être accordée suite à une demande motivée à la commission voile légère

NB : Si des coureurs issus des 3 premiers ne souhaitent pas concourir en ligue ils ont la possibilité de régater en championnat départemental mais classés dans le groupe des invités.

3.3.4 Prix du département de l'Hérault

Il sera remis le prix du département de l'Hérault lors de la finale au club qui aura amené le plus de coureurs sur le challenge départemental en cumulant toutes les étapes.

Ce prix sera remis en jeu chaque année. Le club qui le remporte mettra une plaque avec son nom du et l'année au dos du prix.

4 Le rond initiation sportive (Optimist, planche à voile)

C'est un rond réservé aux jeunes qui débutent en régata. Il n'y a pas de catégories d'âge.

Le parcours : triangle aplati (voir pages "parcours")

Le principe est de privilégier le nombre de courses plutôt que la longueur des parcours.

Si un parcours différent est proposé par un club organisateur, celui doit être communiqué aux autres clubs au moins 3 semaines avant la date de la compétition.

Procédure de départ : 3min (voir pages "parcours") adaptée pour ce niveau.

Pénalités : Aucune.

Une aide peut être apportée aux derniers de la flotte s'ils ont des difficultés à réaliser leur parcours.

Matériel OPTIMIST : bateaux de type école ; une voile à fourreau non lattée à chute négative ou une voile tempête si vent fort (au choix de l'entraîneur).

Matériel PAV : planche école à dérive (type Bic 293) avec une surface de voile de 4,5m² maximum.

5 Le rond départemental (Optimist, planche à voile, catamaran)

Ce rond concerne les coureurs capables de remonter au vent. L'objectif est de se préparer pour le niveau régional (ou ligue).

Les coureurs ayant participé (quel que soit le support) à plus de **3** régates de niveau ligue, ou 1 inter ligue (en arrivant dans les 75%) peuvent régater sur ce rond mais dans le groupe **invités**. Pour ce groupe un classement par support sera établi en scratch, sans catégorie d'âge et de sexe. Les bateaux handi-valide seront classés en invités.

Le parcours : de type trapèze (voir pages "parcours").

Si un parcours différent est proposé par un club organisateur, celui doit être porté à la connaissance des autres clubs au moins 3 semaines avant la date de la compétition.

Procédure de départ : 5min (voir pages "parcours")

Arbitrage : Les règles à appliquer sont les RIR, un arbitrage direct est réalisé par les entraîneurs présents sur le rond, la pénalité est de 1 tour (360°) à réaliser le plus rapidement possible sans gêner les autres.

Sur les 3 régates du printemps une invitation à participer à la régate de ligue suivante sera proposée aux 3 premiers de chaque série. Les frais d'inscription seront offerts par le CDV34.

Matériel OPTIMIST : Tout type de coque ; Voile lattée.

Matériel PAV : Planche à dérive type BIC 293. Surface maximale autorisée : Minimales => 6,8 m² ; Espoirs => 7,8m²

Matériel CATAMARAN : Catamaran 13 à 14 pieds : équipage minime (12-14 ans).

Catamaran, 15 à 16 pieds : équipage espoir (14-18 ans). Les catamarans courront en temps compensé selon la table du rating ISAF. Les départs et les parcours seront communs à toutes les séries de catamaran.

Des bateaux seront fournis par le club organisateur qui pourra s'entendre avec les clubs voisins pour compléter sa flotte.

6 Les parcours

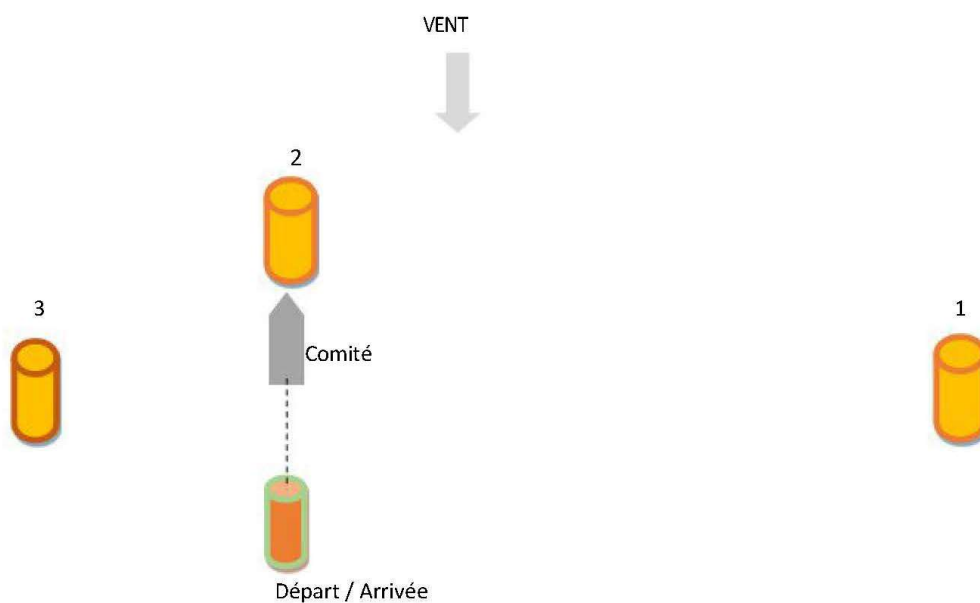
6.1 Rond initiation

Le plus proche du bord si possible (visible des parents)

Ligne de départ décalé pour lisser la flotte le plus possible

Un bateau montre le parcours devant la flotte

Départ -> 1 -> 2 -> 3 -> Arrivée (deux tours peuvent être envisagés en cas de manque de place)



PROCÉDURE DE DÉPART

3 minutes avant le départ : pavillon de série OPTI ou PAV levé

2 minutes avant le départ : pavillon rouge levé

1 minute avant le départ : pavillon vert levé, rouge affalé

Départ : vert et série affalés

TEMPS DE PARCOURS

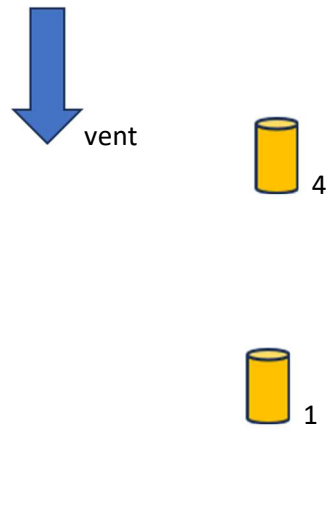
Prévoir 10 à 20 minutes pour le premier.

6.2 Rond départemental

Parcours :

Optimist/PAV : Départ, 1, 2, 3, Arrivée

Catamaran : Départ, 4, 2, 3, Arrivée



Procédure de départ :

10 minutes avant le départ : le pavillon orange est levé

5 minutes avant le départ : le pavillon de série est levé

4 minute avant le départ : le pavillon P est levé

1 minute avant le départ : le pavillon P est affalé

Top départ : le pavillon de série est affalé

Temps de parcours : Prévoir 20 à 30 minutes

Tableau des médailles

Une médaille doit être remise pour chaque groupe. Seuls récompenses des groupes invités restent au choix du club. D'autres prix comme « le plus jeune » ou des groupes n'apparaissant pas dans ce classement exemple « PAV benjamin » peuvent être aussi encouragés.

ROND INITIATION						
GROUPE	OPTIMIST GARCON			OPTIMIST FILLE		
PLACE	1	2	3	1	2	3
NOM						
PRENOM						
GROUPE	PAV GARCON			PAV FILLE		
PLACE	1	2	3	1	2	3
NOM						
PRENOM						

ROND DEPARTEMENTAL						
GROUPE	OPTIMIST BENJAMIN GARCON			OPTIMIST BENJAMINE FILLE		
PLACE	1	2	3	1	2	3
NOM						
PRENOM						
GROUPE	OPTIMIST MINIME GARCON			OPTIMIST MINIME FILLE		
PLACE	1	2	3	1	2	3
NOM						
PRENOM						
GROUPE	OPTIMIST INVITE GARCON			OPTIMIST INVITE FILLE		
PLACE	1	2	3	1	2	3
NOM						
PRENOM						
GROUPE	PAV MINIME GARCON			PAV MINIME FILLE		
PLACE	1	2	3	1	2	3
NOM						
PRENOM						
GROUPE	PAV ESPOIR GARCON			PAV ESPOIR FILLE		
PLACE	1	2	3	1	2	3
NOM						
PRENOM						
GROUPE	PAV INVITE GARCON			PAV INVITE FILLE		
PLACE	1	2	3	1	2	3
NOM						
PRENOM						
GROUPE	CATA MINIME					
PLACE	1	2	3			
NOM						
PRENOM						
GROUPE	CATA ESPOIR					
PLACE	1	2	3			
NOM						
PRENOM						
GROUPE	CATA INVITE					
PLACE	1	2	3			
NOM						
PRENOM						

7 Déclaration calendrier FFVoile et utilisation de « Score »

7.1 Déclaration de régate à la FFVoile

Lors de la déclaration de votre régate en grade **5B** au calendrier, voici les supports à déclarer :

Pour la pratique dériveur, il faut déclarer deux bateaux distincts :

-FCDS (Flotte Collective Dériveur) pour le rond Optimist Initiation;

-Optimist pour le rond Optimist Départemental.

Pour la pratique windsurf, il faut également déclarer deux bateaux :

-FCW (Flotte Collective Windsurf) pour le rond Planche à Voile Initiation;

-BIC 293D pour le rond Planche à Voile départemental.

Pour la pratique multicoques de sport, un seul bateau à déclarer :

-INC (Inter série Catamaran TEMPS COMPENSE).

7.2 Gestion des résultats avec « Score »

Un fichier XRR importable dans Score sera disponible dans l'interface de gestion de chaque club utilisant la plateforme « Cap Régate »

Les groupes de classement :

En dériveur :

- FCD : IOP - Optimist Initiation
- OPT : OPB - Optimist Benjamin
- OPT : OPM - Optimist Minime
- OPT : OPI - Optimist Invité

En PAV :

- FCW - IPV - PAV Initiation
- BIC - PVM - PAV Minime
- BIC : PVE - PAV Espoir
- BIC : - PVI - PAV Invité

En Cata (multicoques de sport) :

- INC - CAM - Catamaran Minime
- INC - CAE - Catamaran Espoir
- INC - CAI - Catamaran Invité

Il faut regrouper les dossards par club en fonction du fichier des inscrits.

8 Rappels au club organisateur

8.1 Le matériel

Le club organisateur doit mettre à disposition :

- Une flotte de catamaran
- Une flotte d'Optimist initiation (à minima coque et appendice).
- Un bateau à moteur pour l'entraîneur départemental

Une demande de prêt de matériel devra être effectuée auprès du club organisateur par chaque club le plus tôt possible (surtout pour les catamarans)

8.2 Entraîneurs, arbitres, bénévoles

Un panier repas avec boisson doit être fourni à chacune, chacun.